

51^{ème}
COMITE SYNDICAL DU POLE
D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
DU PAYS DE CHALONS-EN-CHAMPAGNE

SEANCE DU 08 SEPTEMBRE 2017

**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
DU PAYS DE CHALONS-EN-CHAMPAGNE**

Procès-verbal du comité syndical du 08 septembre 2017

ORDRE DU JOUR :

♦ **déploiement local de la plateforme territoriale de rénovation énergétique de l'habitat privé du Pays de Châlons-en-Champagne**

L'an deux mille dix-sept, le huit septembre, le Comité syndical s'est réuni à la salle d'exposition de La Comète sous la présidence de M. Jacques JESSON, Président du PETR, en vertu d'une convocation faite le trente août deux mille dix sept.

ETAIENT PRESENTS

Délégués titulaires

Mmes et MM. BIAUX – BONNET – BOULOY – CHAPPAT – CHAUFFERT – DEVAUX – DOUCET – DROUIN – FURNE – GALICHET – GIRARDIN – JESSON – LEBAS – LEFORT P. – MAILLET – MAINSANT – PILLET – RAGETLY – ROULOT – SCHULLER.

Délégués suppléants (*ne votent pas)

Mmes et MM. ARNOULD – *GILLES* – HERBILLON – JACQUIER – *SINNER* – TRONCHET – VOISIN.

ETAIENT ABSENTS :

Délégués titulaires

Mmes et MM. ADAM – APPARU – APPERT – ARROUART (excusé) – BOURG-BROC (excusé) – BRIGNOLI – CHOCARDELLE – CHOUBAT – COLLARD – COLLART – DUBOIS (excusé) – EGON – ERRE – GOURNAIL – GREGOIRE – HUET – JACQUET – LAGUILLE – MAIZIERES – MANDIN – MANGEART – MOINEAU – PERSON – ROSSIGNON – SCHULTHESS – SOUDANT – VAROQUIER – VATEL.

Délégués suppléants

Mmes et MM. ADNET – BATY – BOSSUS – BUTIN – CARBONI – CHOBEAU – COMBY – DAILLE – DEGRAMMONT – DELIEGE – DIAS – DJEMAI – FAUCONNIER – FOURAUX – FRANÇONNET – GERBAUX – GODART – HERMANT – HUVET – LAPIE (excusé) – LEFORT R. – LELAY – LELORRAIN – MACHET – MACOCHA – MAGNIER (excusée) – MARCHAND – MAT – MATHIEU – MELLIER – MENISSIER – NAMUR – PATINET – PERARDEL – PERREIN – PIERRE – POUPART – ROGER – ROLLET – SZARZYNSKI – SZULIK (excusée).

AUTRES PARTICIPANTS :

M. BARBUSSE Florent, Assistant d'Etudes (AUDC)

M. CHONÉ Jean-Marc, Directeur d'Etudes (AUDC)

Mme PAULY Hélène, Chargée de mission Leader (PETR du Pays de Châlons-en-Champagne)

M. JESSON

Mesdames et Messieurs, je vous remercie d'avoir répondu à notre invitation pour ce 51^{ème} comité syndical très particulier avec un ordre du jour unique qui portera sur le lancement d'une procédure formalisée pour le déploiement d'une plateforme territoriale de rénovation énergétique. Ainsi notre PETR devrait se doter prochainement d'une PTRE !

Je vous rappelle que cette réunion du Comité syndical sera suivie par une présentation de la 5^{ème} édition du Festival War on Screen à partir de 18 H 30, dans cette même salle d'exposition de La Comète qui a été choisie pour limiter les déplacements et optimiser le temps des uns et des autres.

Le respect des conditions de quorum étant vérifié, je déclare la séance ouverte.

Avant d'ouvrir l'ordre du jour et conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous invite à procéder à la nomination d'un secrétaire de séance.

Le Comité syndical, à l'unanimité, désigne M. SCHULLER pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

LANCEMENT D'UNE PROCÉDURE FORMALISÉE POUR LE DEPLOIEMENT LOCAL DE LA PLATEFORME DE RENOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT PRIVÉ DU PAYS DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

M. JESSON

L'objectif assigné au niveau national par la loi sur la transition énergétique pour le secteur du bâtiment est de rénover 500 000 logements par an afin d'économiser l'énergie (diminuer de moitié la consommation d'énergie d'ici à 2050). Cela permettra également de redonner du pouvoir d'achat aux particuliers en diminuant les factures de chauffage et de créer 75 000 emplois.

Les régions se sont également saisies de ces problématiques. Le nouveau règlement cadre d'intervention Habitat de la Région Grand Est vise ainsi à soutenir les démarches et programmes permettant de réduire durablement les consommations d'énergie, favorisant l'utilisation d'énergies renouvelables et contribuant à la lutte contre la précarité énergétique dans l'habitat.

C'est dans ce contexte que l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) "Déploiement local de Plateformes de rénovation énergétique de l'habitat privé" a été mis en place par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et la Région.

La rénovation du bâti est un enjeu majeur pour le Pays de Châlons-en-Champagne. Le diagnostic réalisé sur le territoire a montré une proportion importante de maisons fortement consommatrices d'énergie (3 500 logements). Pour aider et sensibiliser les propriétaires, mais aussi les entreprises dans les réponses à apporter, la création d'une Plateforme territoriale de rénovation énergétique est apparue pertinente. Le territoire du Pays de Châlons est d'ores et déjà engagé dans la transition énergétique. Le conseiller Info-Energie de la Marne est basé à Châlons-en-Champagne, au COMAL-SOLIHA 51 et conseille les particuliers du territoire depuis 2002. Depuis le lancement de cet espace, ce sont 6 500 particuliers qui ont pu être renseignés soit une moyenne, sur les 15 ans, de 448 contacts par an.

La création de la plateforme territoriale de rénovation énergétique s'inscrit pleinement dans la stratégie globale du territoire visant à la reconquête du bâti ancien. L'objectif est de massifier les travaux de rénovation énergétique en s'adressant à l'ensemble des propriétaires occupants et bailleurs du territoire, quel que soit leur plafond de ressources. La Plateforme s'adresse prioritairement aux maisons individuelles, dont les occupants sont propriétaires, et construites avant 1975, classées catégorie E, F, G c'est-à-dire les plus énergivores.

Elle doit également permettre de favoriser le développement économique et d'identifier de nouvelles filières de croissance économique, en lien avec le contrat de redynamisation du site de défense (CRSD).

La Plateforme sera un lieu d'information et d'accompagnement des propriétaires dans la réalisation de travaux d'économie d'énergie, un service neutre et indépendant permettant de sécuriser les travaux des particuliers. Sous la forme d'un guichet unique, elle aura pour but d'accompagner les particuliers dans la mise en œuvre de leurs travaux de rénovation en apportant un service plus abouti et plus intégré entre intervenants (professionnels du bâtiment et de l'immobilier), de la conception jusqu'au suivi des consommations en confortant la montée en compétence des acteurs locaux autour de la rénovation du logement privé.

L'objectif de la Plateforme est de réaliser 110 dossiers de travaux en 3 ans (10 dossiers en année 1, 30 dossiers en année 2 et 70 dossiers en année 3) dont 75 % de rénovation 3 lots minimum et 25 % de rénovation globale BBC. L'objectif de la Plateforme, au-delà des 3 premières années, est de réaliser 70 dossiers de travaux par an dont 40 de rénovation 3 lots minimum (60 %) et 30 de rénovation globale BBC (40 %). Le volume de travaux est estimé au minimum à 3 300 000 € sur les 3 premières années avec un coût moyen de 30 000 € par chantier.

Suite à votre décision du 20 juin dernier de proposer la candidature du PETR du Pays de Châlons-en-Champagne dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt de l'ADEME et de la Région Grand Est, puis à l'acceptation de cette candidature, il convient d'entrer rapidement dans une phase opérationnelle en lançant une consultation pour retenir un prestataire chargé de la création et de l'animation de la Plateforme.

Rapport de Monsieur le président :

Afin de déployer le dispositif de plateforme de rénovation énergétique de l'habitat privé et d'augmenter le taux de couverture régional, la Région Grand Est et l'ADEME ont émis début 2017 un appel à manifestation d'intérêt de la Région et de l'ADEME, auquel le PETR du Pays de Châlons-en-Champagne a répondu. La candidature du Pays de Châlons-en-Champagne a été retenue, la convention d'attribution de l'aide financière de l'ADEME au PETR, d'un montant de 295 000 €, sera signée le 6 septembre 2017.

Le Pays de Châlons-en-Champagne souhaite confier l'intégralité de la mission de mise en œuvre et d'animation de sa plateforme de rénovation énergétique à un prestataire.

Il s'agit d'une assistance au particulier dans la mise en œuvre de ses travaux de rénovation énergétique, qui mobilise les professionnels du bâtiment, du secteur bancaire et du secteur immobilier locaux.

Cette assistance passe par une prestation de conseil au particulier et par l'animation d'un réseau de professionnels.

Le but est d'apporter :

- aux particuliers : une sécurisation de son parcours de rénovation,
- aux professionnels : l'accès à de nouveaux marchés locaux de rénovation énergétique.

La Plateforme met également en œuvre des actions de communication pour inciter à la rénovation énergétique performante et des actions de démonstration et d'instrumentation de bâtiments pour illustrer et évaluer les opérations accompagnées.

Il s'agit de massifier les travaux de rénovation énergétique en s'adressant à l'ensemble des propriétaires occupants et bailleurs du territoire, quel que soit leur plafond de ressources.

La Plateforme s'adressera prioritairement aux maisons individuelles, dont les occupants sont propriétaires, et construites avant 1975, classées catégorie E, F, G c'est-à-dire les plus énergivores.

Le marché sera conclu pour une période de trois ans, la date de début étant fixée à la notification du marché.

Par conséquent il est proposé à l'Assemblée délibérante d'autoriser M. Le Président à lancer la consultation afférente et à signer toutes les pièces afférentes au marché.

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics,

VU la délibération n°211 Candidature du PETR du Pays de Châlons-en-Champagne à l'appel à manifestation d'intérêt de l'ADEME Grand Est pour le déploiement local de plateformes de rénovation énergétique de l'habitat privé,

VU l'avis favorable du bureau du PETR en date du 30 août 2017,

Avez-vous des questions à poser ou des remarques à formuler sur cette délibération ? Nous avons déjà longuement débattu de cette plateforme tant au niveau du PETR que des instances de nos différents EPCI et je pense que tout est clair.

S'il n'y a pas de demande particulière et compte tenu de l'horaire, je vous propose de mettre la délibération aux voix. Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? Je vous remercie.

Le Comité syndical, à l'unanimité, décide de lancer une consultation sous la forme d'un appel d'offres ouvert pour le déploiement local de la plateforme territoriale de rénovation énergétique

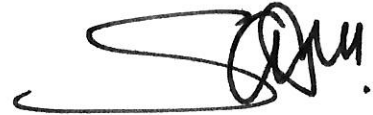
de l'habitat privé du Pays de Châlons-en-Champagne et d'autoriser le Président à signer toutes les pièces afférentes au marché.

M. JESSON

Notre ordre du jour unique est épuisé et je vois que plusieurs délégués syndicaux sont arrivés pour assister à la présentation de la 5^{ème} édition du Festival War on Screen.

Il me reste donc à vous remercier pour avoir répondu à notre invitation et à céder la parole à Philippe BACHMAN pour découvrir en détail la programmation de War on Screen.

Le secrétaire de séance :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'René Schuller', with a long horizontal stroke extending to the left.

René SCHULLER